

DEC221298DR10

Décision portant nomination de M. Denis WAGNER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UAR3156, intitulée Centre de Neurochimie**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171290DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UPS3156, intitulée Centre de Neurochimie, dont la directrice est Mme Marie-France Bader et vu la décision DEC202354DGDS du 18 décembre 2020 portant modification de typologie et recodification de certaines unités propres de service (UPS3156) en unités d'appui et de recherche (UAR3156) ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Délégation Alsace ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M Denis Wagner, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité l'UAR3156 à compter du 28 mars 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 31/03/2022



Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité – UAR 3156
Marie-France BADER



